



RAPPORT D'ACTIVITE 2020 & PERSPECTIVES 2021

Agissons ensemble
Au profit de la biodiversité

Avec le soutien financier de :



Donnons-nous les moyens d'agir pour protéger la biodiversité !

Grâce à votre engagement, Symbiose, association reconnue protection de l'environnement et d'intérêt général :

- **Mobilise des compétences** d'experts et d'animateurs pour sensibiliser des agriculteurs et des citoyens dans le domaine de la biodiversité.
- **Crée et diffuse des fiches pratiques** pour les agriculteurs et viticulteurs (aménagements biodiversité, informations scientifiques et techniques...).
- **Impulse des projets** de territoire portés par les acteurs locaux agissant au projet de la biodiversité.
- **Partage ses recherches et analyses** via des articles, des communiqués, des participations à des colloques...
- **Intervient auprès des scolaires** pour des actions d'éducation à l'environnement.

Ils nous font confiance :



En adhérant à Symbiose

Vous pouvez bénéficier d'un **avantage fiscal de 60 %** (réduction d'impôt -CGI, art. 238 bis)

Symbiose, pour des paysages de biodiversité est reconnue :

- Association protection de l'environnement
- Association d'intérêt général
- Comme organisme pouvant intervenir en milieu scolaire.

TABLE DES MATIERES

I. CREER, RESTAURER DES TRAMES VERTES, de façon volontaire, grâce à la valorisation des bords de chemins et à l'optimisation des infrastructures écologiques existantes.....	5
1.1 Créer et restaurer des trames vertes à l'échelle du territoire de Tilloy et Bellay.....	6
1.2 Projet Sud Marne : créer et restaurer des trames vertes à l'échelle d'un territoire de 10 communes.....	8
1.3 Engagement RSE du MEDEF : engager le dialogue agro-environnemental avec les entreprises privées.....	9
1.4 APILUZ : pallier à la disette alimentaire des pollinisateurs en période de récolte par la luzerne	10
II. SENSIBILISATION.....	11
2.1 Des parcours pédagogiques centrés sur la biodiversité pour les communes et le grand public	11
2.2 Aux entreprises	12
2.2.1 Appuis de nos offres RSE et de compensation	12
2.2.2 Fiches de communication RSE : Plantation de jachères mellifères.....	13
2.3 Réseaux sociaux et site internet	13
III. CAPITALISATION DES ACTIONS DE RECHERCHE	14
3.1 Nouvelles synergies scientifiques	14
3.1.1 Partenariat universitaire	14
3.1.2 Ferme 112.....	14
3.2 AGRAPI	15
3.3 Aménagements sous les pylônes RTE	16
IV. OUVERTURE NOUVELLES INITIATIVES	17
4.1 Travail ZNT	17
4.2 Déploiements des associations Symbiose(s)	17
4.3 Travail nouvelles thématiques.....	17
V. PERSPECTIVES	18

L'association Symbiose, pour des paysages de biodiversité reconnue comme association de protection de l'environnement et d'intérêt général a été créée en 2012.

Sa création fait suite à la volonté de mettre en œuvre les résultats d'une étude et d'expérimentations conduites sur un territoire de 36 communes à l'Est de l'agglomération rémoise. Ce territoire a été choisi pour sa pertinence à regrouper un grand nombre de problématiques courantes en Champagne crayeuse, relatives à la biodiversité et aux corridors écologiques.

La stratégie d'action de Symbiose repose sur quatre axes forts :

- ☐ le partenariat avec les organismes agissant sur la biodiversité. *Symbiose s'appuie sur les compétences de ses adhérents pour structurer et mettre en œuvre les projets. Symbiose n'a pas de personnel propre.*
- ☐ l'approche globale au niveau des analyses (transversalité des problématiques). *Symbiose doit répondre à différents enjeux afin de garantir la pérennité de ses actions.*
- ☐ l'échelle de cohérence territoriale. *Symbiose agit et déploie ses actions sur le territoire rural à l'échelle d'un territoire (et non à l'échelle de la parcelle).*
- ☐ la capacité à reproduire les projets. *Les actions sont conceptualisées de façon à ce qu'elles puissent être reproduites ailleurs.*

Ses principales missions sont :

- ☐ de fédérer les acteurs du territoire rural autour des problématiques de fonctionnalité et de préservation de la biodiversité
- ☐ de démontrer la compatibilité entre agriculture de qualité et environnement
- ☐ de promouvoir la biodiversité dans le respect du développement durable
- ☐ de réaliser des programmes de recherche, d'innovation et de laboratoire d'idées.

Elles s'adressent :

- ☐ aux agriculteurs, acteurs du monde rural et autres bénéficiaires de l'espace rural
- ☐ au grand public, collectivités et entreprises privées
- ☐ aux élus nationaux et européens

BILAN DES ACTIONS EN 2020

L'année 2020 marquée par un contexte sanitaire contraignant a modifié la planification d'actions sur certains projets. Certains événements ont été annulés ou reportés. La stratégie de l'association repose sur la création et le développement des trames vertes sur le territoire rural impliquant de façon volontaire et collective les agriculteurs et mobilisant des solutions diversifiées (aménagements pérennes, modes de gestion...). L'enjeu est de sensibiliser les acteurs pouvant agir directement sur le milieu. La diffusion des connaissances est le leitmotiv dans la mise en œuvre et la pérennité de tous les projets de l'association.

I. CREER, RESTAURER DES TRAMES VERTES, DE FAÇON VOLONTAIRE, GRACE À LA VALORISATION DES BORDS DE CHEMINS ET À L'OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES ECOLOGIQUES EXISTANTES

Depuis la fin des années 1970, la mise en culture progressive des savarts et des boisements a entraîné une simplification des paysages, se traduisant par une diminution et une fragmentation des habitats naturels et semi-naturels au sein des paysages. Cette homogénéisation des paysages a induit une érosion progressive de la biodiversité au sein et en marge des agroécosystèmes, et par conséquent la perte des services rendus par certains espèces disparues. En effet, la richesse spécifique locale dans les écosystèmes dépend pour une part conséquente du paysage environnant. Dans ce contexte, de nombreux processus écologiques ont été altérés entraînant, corrélativement, une diminution voire une perte de services écosystémiques.

L'association SYMBIOSE travaille depuis plus de 4 ans sur cette problématique régionale en développant des projets visant à déployer les trames vertes sur le territoire avec l'aide des agriculteurs et partenaires locaux. A ce jour, sur 4 projets montés par Symbiose, 3 ont trouvé des financements et se poursuivent ou seront lancés en 2020-2021.

Le sujet des trames vertes s'est ainsi développé sous divers axes d'analyses et d'actions conduits par l'association. Une restructuration du site internet est prévue pour 2021 afin de mieux valoriser les informations de fonds recueillies sur le sujet, ainsi que les acteurs engagés dans nos démarches, les projets menés et notre actualité courante sur leurs états.

Les partenaires

Techniques



Economiques



1.1 Créer et restaurer des trames vertes à l'échelle du territoire de Tilloy et Bellay

Après 4 années d'expérimentation, Symbiose poursuit la mobilisation des différents acteurs de cette commune pour travailler sur la création et la restauration de corridors écologiques. Les premières expérimentations ont porté sur la valorisation des bords de chemins (adapter une gestion favorable aux espèces animales (reproduction, gagnage) et aux auxiliaires (actions liées aux problématiques de diminution des produits phytosanitaires)).

Rétrospective des actions menées depuis son lancement :

Le projet de travailler sur une trame verte à l'échelle d'un territoire a démarré en 2015 à l'initiative de quelques exploitants agricoles situés sur la commune de Tilloy et Bellay. Ces exploitants se sont regroupés pour former un GIEE qui a pour objet de travailler à la fois sur la biodiversité et sur la production d'eau de qualité sur le bassin de captage.

La première année a permis de formaliser le groupe et ses objectifs et d'impulser une démarche volontaire à l'échelle d'un territoire pour répondre aux problématiques des continuités écologiques. Un diagnostic du territoire a été réalisé à travers différentes actions (*inventaire descriptif sur 50 % des bords de chemins du territoire ; identification des auxiliaires présents sur le territoire à l'état initial ; test de semis sur les bords de chemin, test du prototype « Sem'Obord »*).



Durant les campagnes 2017 et 2018, le GIEE a mis en place de nouvelles pratiques favorables à la biodiversité (plan d'actions intégrant des retards de fauche, des re-semis, une gestion différenciée de fauches de luzerne, une zone d'hivernage).

En 2019, les exploitants ont diversifié leurs actions pour optimiser les effets des corridors (mise en place de bandes intra-parcellaire). Projet phare de l'association en 2019, cette expérimentation a été présentée lors de son Assemblée générale en juin. Maires de la Marne, Parlementaires, associations régionales, institut technique, Collectivité territoriales... étaient présents pour découvrir les aménagements et pratiques favorables à la biodiversité, réalisées par les exploitants, les apiculteurs et le Département.



En 2019 et 2020, Symbiose a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt « Trame Verte et Bleu » afin de consolider les nouvelles pratiques de fauches des bords de chemin et de les transférer aux autres agriculteurs du territoire. Le GIEE va étudier la mise en place de bandes intra-parcellaires afin de densifier la trame verte et mesurer sa faisabilité et son acceptabilité. Les travaux du Conseil général seront poursuivis afin d'être déployés sur l'ensemble des bords de route de ce territoire. La finalisation de la grille d'évaluation en 2020 permet de développer cette démarche à d'autres territoire.

2021 sera une année visant à capitaliser les actions menées dans le cadre de ce projet. Une nouvelle vidéo de communication sera lancée et une enquête de satisfaction et de motivation sera réalisée auprès des agriculteurs impliqués dans le projet. Les nouvelles orientations seront alors déterminées en fonction de ses résultats.



Le projet « Tilloy-et-Bellay » s'est enrichi avec les travaux menés dans le cadre de l'action « bords de champs » du programme Agrifaune. En effet, les partenaires Agrifaune ont développé l'outil Sem'Obord (propriété de la Fédération régionale des Chasseurs du Grand Est), conçu pour ressemer des bordures de chemins dégradées. En parallèle, des expérimentations ont été menées sur différents territoires de manière à caractériser les mélanges adaptés à la restauration des bordures de champs dégradées, en Champagne crayeuse. Ces mélanges seront prochainement référencés grâce à la marque AGRIFAUNE. Une bonne complémentarité est donc à souligner entre ces deux programmes.

Perspectives 2021 :

Une réunion de restitution des résultats de l'expérience sera organisée à la mairie de Tilloy et Bellay à l'attention de tous les agriculteurs engagés dans le projet début février.

Une enquête de satisfaction sera par ailleurs réalisée aux mois de mars.

L'outil d'analyse diagnostic biodiversité sera finalisé

Une poursuite d'expérimentation portant l'accent sur la vie du sol sera proposée aux agriculteurs dans la continuité du projet.

L'axe communication sera renforcé cette année :

- Création d'une nouvelle vidéo valorisant la dimension stratégique multi-acteurs de ce projet.
- Identification et formation des « agriculteurs ambassadeurs » du projet (agriculteurs les plus engagés dans les démarches de préservation de la biodiversité). Cette « mission » implique une ou deux participations ponctuelles des exploitants à des réunions techniques de terrain (GEDA, CETA, tours de plaines des coopératives agricoles de la région) afin de diffuser les démarches entreprises dans le cadre du projet Tilloy et Bellay et de partager leurs expériences personnelles avec d'autres agriculteurs.
- L'espace Trame verte sur le site internet Symbiose sera développé.

Une restitution du projet 2018-2021 sera proposée en fin d'année aux financeurs du projet.

Symbiose se positionnera sur l'appel à projet Trame verte 2021.

1.2 Projet Sud Marne : créer et restaurer des trames vertes à l'échelle d'un territoire de 10 communes

Ce projet vise à accompagner les agriculteurs de 10 communes situées en Champagne crayeuse dans l'installation et le développement de trames vertes par l'implantation de couloirs agroécologiques en milieu rural. L'objectif ultime de ce projet est d'initier une réflexion locale et collective sur de nouveaux systèmes agroécologiques plus écoresponsables.

C'est à l'occasion de l'AG de Symbiose 2019 que le maire de Haussimont, Bruno Roulot, a sollicité les compétences des partenaires de Symbiose pour intervenir sur ce large territoire à proximité de sa commune, Haussimont (Montépreux, Lenharrée, Vassimont et Chapelaine, Haussimont, Sommesous, Soudé, Dommartin-Lettrée, Bussy-Lettrée, Vatry, Soudron).

En 2020, Symbiose a constitué un Comité de pilotage qui a travaillé à l'élaboration d'un plan de déploiement du projet sous 4 programmes opérationnels :

- A. Restaurer et développer l'installation et la gestion d'aménagements paysagers sources d'habitats pour la biodiversité et fournisseurs de services environnementaux.
- B. Mesurer les bénéfices résultants des aménagements réalisés au cours du projet.
- C. Sensibiliser et former les acteurs du territoire sur la prise en compte des services écosystémiques dans leurs environnements de production.
- D. Établir un cadre d'analyse de l'écosystème agricole en Champagne crayeuse par une étude cartographique des aménagements agroécologiques du territoire.



Le projet TVB Sud Marne a été soumis sous forme de candidature à l'appel à projet « Mob'biodiv » lancé par l'OFB (Office français de la Biodiversité) en septembre 2020. La subvention ne nous ayant malheureusement pas été attribuée, la recherche de financement se poursuivra donc en 2021 sous des axes différents et multiples (fondation, mécénat, offre RSE) ...

Perspectives 2021 :

Les agriculteurs qui avaient exprimés leur intérêt pour ce dossier seront à nouveau contactés dans le cadre du nouvel appel à projet étatique « Plantons des haies ». Ce projet initial sera par ailleurs proposé à des entreprises privées dans le cadre de déploiement de leur politique RSE.

1.3 Engagement RSE du MEDEF : engager le dialogue agro-environnemental avec les entreprises privées.

L'association Symbiose a été identifiée comme opérateur du dispositif EPITERRE pour réaliser une prestation RSE du MEDEF, assurant une partie de la compensation de l'impact environnemental de son événement « les universités d'été 2020 » organisé les 26 et 27 août 2020.*

Il s'agit du premier contrat signé avec une entreprise dans un contexte de RSE, offrant plus de flexibilité et d'opportunités de développement aux projets de l'association.

Cette première prestation prend la forme d'un projet d'implantation de 4 kilomètres de haies autour de parcelles cultivées dans la Marne, en Champagne crayeuse. La zone choisie regroupe les communes de Gorgançon et ses alentours où 4 agriculteurs se sont engagés dans cette démarche pour une durée de 6 ans. Les premières plantations se feront le 21 décembre 2020.

Chaque agriculteur impliqué dans le projet se voit proposer un contrat de prestation de service environnemental (CPSE) l'engageant à mettre en place et maintenir des mesures agro-environnementales qui seront valorisées financièrement sur une certaine durée.

La structure EPITERRE propose principalement aux entreprises et aux collectivités de construire des partenariats locaux avec les agriculteurs pour valoriser ou produire des services environnementaux. Elle permet ainsi de localiser les actions des entreprises en faveur de la biodiversité au niveau local et de renouer le dialogue entre collectivités, citoyens et agriculteurs.

Ce mode de contractualisation avec un grand opérateur économique tel que le MEDEF est une opportunité de sensibiliser un nombre considérable d'entreprises à la RSE et à la possibilité qu'offre le secteur agricole pour s'engager dans ces démarches éco-responsables via Symbiose.

** LA RSE (RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES, OU RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES) REGROUPE L'ENSEMBLE DES PRATIQUES MISES EN PLACE PAR LES ENTREPRISES DANS LE BUT DE RESPECTER LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT DURABLE, C'EST-A-DIRE ETRE ECONOMIQUEMENT VIABLE, AVOIR UN IMPACT POSITIF SUR LA SOCIETE MAIS AUSSI MIEUX RESPECTER L'ENVIRONNEMENT.*

Perspectives 2021 :

Les dernières plantations de ces projets seront opérées au printemps et automne 2021. Un événement de communication sera organisé début 2021 (selon l'évolution du contexte sanitaire actuel) avec la venue du président du MEDEF, M. Roux de Bezieux.

Les partenaires

Techniques



Economiques



1.4 APILUZ : pallier à la disette alimentaire des pollinisateurs en période de récolte par la luzerne



Outre la restructuration du paysage par des aménagements végétaux pérennes, d'autres initiatives se montrent efficaces pour la faune locale. C'est le cas de la gestion alternative de la récolte de luzerne menée dans le cadre du projet APILUZ. L'objectif de ces dispositions est de favoriser la disponibilité des ressources alimentaires favorables aux ruchers et optimiser les facteurs de pollinisation grâce à la luzerne.

Le projet APILUZ consiste à maintenir dans les parcelles de luzerne, des bandes non fauchées d'une coupe à l'autre afin de fournir aux pollinisateurs la ressource alimentaire qui leur manque en période de disette (période de juin-juillet).

Ce projet répond au service de la pollinisation, à savoir qu'un hectare de bande de luzerne non fauchée fait vivre 160 000 abeilles, et constitue une niche écologique pour de nombreuses autres espèces entomologiques ainsi qu'un refuge pour certaines espèces aviaires.

Initié entre 2014 et 2016 par la mise en place de protocoles expérimentaux, le dispositif APILUZ a démontré son efficacité méthodologique et scientifique (à savoir pallier à la période de disette alimentaire des abeilles en Champagne crayeuse et pouvant être déployé à grande échelle). En 2019, les directeurs des usines de déshydratation de luzerne situées dans la Marne, les Ardennes et l'Aube ont approuvé la mise en place de ce projet sur leur périmètre.

En 2020, Symbiose a préparé le déploiement du projet pour 2021, soit réaliser une surface d'environ 520ha de bandes non fauchées, soit un linéaire de plus de 1700kms, permettant de couvrir une ressource alimentaire potentielle pour environ 100 000 000 butineuses.

En 2020, Symbiose s'est mobilisée sur la recherche de financement auprès d'entreprises et autres structures agricoles, dans le cadre de leur RSE ou mécénat. Les Fondations Avril et Crédit Agricole Grand est ont été sollicitées et ont donné leur accord de financement. Le distributeur alimentaire LIDL s'est positionné sur ce projet et a permis d'insuffler une dynamique d'appui financier auprès des acteurs agricoles. Les coopératives Cristal Union, Sun Deshy, Luzeal, Prodeva, Capdea, Tereos, Ceresia s'associent au projet financièrement ainsi que la Chambre d'agriculture de la Marne. Cette levée de fonds pour la mise en place du projet sur les 51 000 hectares de luzerne que comptabilise la Champagne Ardenne, permet fin 2020 de décider du lancement officiel du déploiement.

Perspectives 2021 : 2021 sera l'année de lancement du projet à l'échelle régionale et d'une grande campagne de communication à l'échelle nationale. La profession apicole sera approchée (SNA et UNAF) dans l'espoir de les faire prendre part au projet. Les recherches de financement se poursuivront pour garantir la pérennité du projet sur les deux années à venir.

Les partenaires

Techniques et Economiques



II. SENSIBILISATION

2.1 Des parcours pédagogiques centrés sur la biodiversité pour les communes et le grand public

Afin de communiquer au plus grand nombre sur les initiatives agroécologiques accessibles aux agriculteurs et aux riverains, l'association Symbiose a créé sur une parcelle (20 ares) à Berru une plateforme de démonstration gratuite, accessible à tous, permettant d'illustrer les aménagements dits « biodiversité » pouvant être mis en place en Champagne crayeuse.



Chaque aménagement est accompagné d'un panneau didactique présentant son intérêt et ses caractéristiques. L'année 2019 fut marquée par la visite des étudiants BPREA, celles de la commune de Berru lors des journées du patrimoine et de la communauté de communes des 2 eaux (Vosges) qui a reproduit certaines installations de Berru (telle que la ruche pédagogique).

En 2020, Symbiose a travaillé à la stratégie de déploiement de ce type de parcours à certaines collectivités du territoire de Champagne Ardenne, en espérant ainsi développer sa force de sensibilisation auprès du grand public. Ce site est aussi un support de communication servant de démonstration auprès de entreprises privées qui souhaiteraient concevoir un projet RSE via l'installation d'aménagements paysagers.

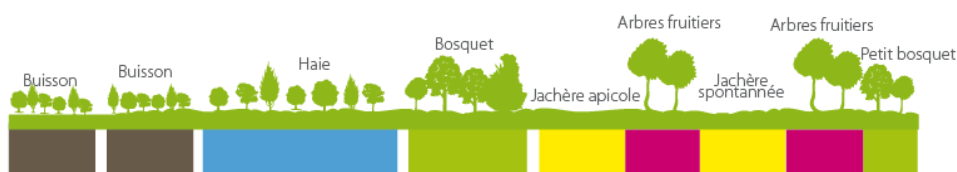
Perspectives 2021 :

Une fiche de présentation du dispositif a été réalisée et sera diffusée en 2021 auprès de toutes les intercommunalités de la région et d'entreprises locales (carnet B2B de la CCI).

Par ailleurs, les aménagements proposés seront complétés par de nouvelles propositions (mares, intégration de nichoirs à chiroptère, nichoirs à oiseaux, abris à hérissons, etc.) afin de développer le panel observatoire de l'infrastructure proposée.



A ce jour, trois communes ont engagé le dialogue avec Symbiose pour concevoir des parcours biodiversité adaptés aux terrains à leur disposition.



2.2 Aux entreprises

2.2.1 Appuis de nos offres RSE et de compensation

L'offre d'expertise écologiste et le réseau des agriculteurs locaux à disposition du collectif Symbiose est une réponse directe innovante et simplifiée aux besoins des grands aménageurs de territoires comme les entreprises du secteur des énergies renouvelables (opérateur éoliens, panneaux photovoltaïques, électriques, etc).

En 2020, Symbiose a conduit 4 projets de mesures de compensation et d'accompagnements et a été sollicitée par 2 nouveaux opérateurs (éolien et photovoltaïque) dans la Marne, les Ardennes et l'Aube pour étudier et proposer des mesures écologiques répondants aux impacts potentiels de leurs installations industrielles.

Les travaux de Symbiose en la matière sont depuis 2019 cités en référence par la DREAL GE. Afin de capitaliser sur ces projets co-conduits et d'initier une réflexion large sur l'approche territoriale du déploiement de tous ces projets (notamment éoliens), la FEE (France Énergie Éolienne), association et porte-parole historique des entreprises de l'énergie éolienne en France, a été rencontrée. Une fiche de communication sur nos offres de services et le cadre de leur mise en place a été réalisée et sera partagée à leurs membres en 2021.

PROJET ENERGIES RENOUVELABLES

Symbiose
pour le territoire du Grand Est

GUICHET UNIQUE
pour la conduite de vos projets de mesures écologiques
REDUCTION / COMPENSATION / ACCOMPAGNEMENT

L'association Symbiose en bref
Créée en mars 2010, elle rassemble les acteurs du territoire Champagne-Ardenne (agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs, chercheurs) pour une gestion concertée de la biodiversité. Elle se positionne comme une force de propositions en engageant des réflexions et des actions contribuant notamment à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités d'un territoire.

Le collectif SYMBIOSE vous permet :

- d'avoir une porte d'entrée unique pour concevoir un projet multi partenarial d'experts locaux
- d'être force de proposition grâce à son expertise environnementale
- de concevoir des projets en phase avec le contexte local agricole
- d'avoir un lien direct avec les agriculteurs et apiculteurs

APPUI TECHNIQUE A LA CONCEPTION, MISE EN PLACE ET SUIVI DE VOS PROJETS DE MESURES ECOLOGIQUES

Appréhender un territoire (diagnostic global / identification des acteurs clés)

Identification et contractualisation avec les exploitants et propriétaires agricoles du territoire

Notre force : une équipe d'experts pluridisciplinaires (écologues, naturalistes, agronomes...)

Diagnostic écologique

Notre force : une équipe d'experts pluridisciplinaires (écologues, naturalistes, agronomes...)

Conception, mise en place des mesures de réduction, de compensation, d'accompagnement

Notre force : mise en place d'aménagements (haie, bande enherbée, buisson...) et de nouvelles pratiques (fauchage raisonné des bords de chemin)

Suivi écologique sur le long terme

Notre force : une équipe d'experts terrain assurant le suivi d'indicateurs (oiseaux, abeilles, flore, faune sauvage, auxiliaires de cultures...)

Compensation Projet Energie Renouvelable

Perspectives 2021 : Une demande de rencontre auprès du SER (Syndicat des Energies Renouvelables) a par ailleurs été faite afin de nous faire connaître des opérateurs du secteur mais aussi partager avec ces professionnels les problématiques de pression territoriale exercée par la multiplication des projets sur notre département.

Techniques

Economiques

Les partenaires



2.2.2 Fiches de communication RSE : Plantation de jachères mellifères

Tout comme pour le projet TVB 4 km de Haie (voir Engagement RSE du MEDEF : engager le dialogue agro-environnemental avec les entreprises privées. p9), Symbiose va déployer sa recherche de financement auprès des entreprises privées en 2021. Dans cette perspective, des fiches de présentation du projet « PLANTATION DE JACHERES MELLIFERES » en partenariat avec RBA est en cours de réalisation à destination des entreprises mécènes et sera diffusée sur le site de l'association en 2021.

2.3 Réseaux sociaux et site internet

L'axe communication de Symbiose est renforcé, notamment grâce aux compétences de Chantal URVOY, chargée de communication, apportées à l'association.

Les publications ont été plus récurrentes sur les réseaux sociaux tels que Facebook, la newsletter SYMBIOSE et d'autres parutions via les journaux professionnels agricoles (*Marne agricole...*).



Perspectives 2021 :

Le sujet des trames vertes s'étant développé sous divers axes d'analyses et d'actions conduits par l'association, une restructuration du site internet est prévue pour 2021 afin de mieux valoriser les informations de fonds recueillies sur le sujet, ainsi que les acteurs engagés dans nos démarches, les projets menés et notre actualité courante sur leurs états.



III. CAPITALISATION DES ACTIONS DE RECHERCHE

3.1 Nouvelles synergies scientifiques

3.1.1 Partenariat universitaire

Inciter par Roger Genet, Directeur ANSES, à diffuser et publier les travaux de l'association Symbiose, et afin de renforcer son réseau par de nouvelles collaborations, Symbiose s'est rapprochée du monde de la Recherche pour leur partager ses initiatives expérimentales innovantes.

L'Université de Reims Champagne-Ardenne et le IATEUR (Institut d'aménagement des territoires, d'environnement et d'urbanisme de l'université de Reims) ont répondu favorablement à cette demande de partenariat qui sera formalisée courant 2021 par une convention de partenariat.

Perspectives 2021 : Le rapprochement du milieu universitaire et associatif implique une procédure de recherche et d'analyses préalable. Cette phase induit un coût. Symbiose se mobilisera pour identifier des financements sur ce projet et se rapprochera notamment de la DRAAF et de la Fondation Paris-Reims.

Les partenaires



iateur

3.1.2 Ferme 112

Une rencontre avec les acteurs de TERRALAB, situé sur la base de la ferme 112, fût organisée en décembre. L'axe de recherche du collectif Terralab étant principalement centré sur l'adaptation des itinéraires techniques agricoles au réchauffement climatique, une collaboration mettant l'accent sur l'aspect biodiversité pourrait être co-entreprise en 2021.

De nouvelles approches de la gestion alternative des productions pourraient ainsi être étudiées (agroforesterie, associations de cultures, mélanges sous couverts, travail sans labour, ...) toujours en ciblant le développement des auxiliaires des cultures qui serait la ligne directrice de la co-investigation.

Perspectives 2021 : Une nouvelle rencontre terrain en octobre 2021 est programmer afin de concevoir un potentiel plan de partenariat.

Les partenaires



3.2 AGRAPI

L'association Symbiose a été sollicitée par la FNSEA et l'UIPP (Union des Industries de la Protection des Plantes) pour mettre en place dans la Marne le projet Agrapi, déjà mis en œuvre dans d'autres régions de France (Vendée, Loiret, Landes, Hérault).



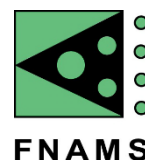
Ce projet a l'ambition de démontrer que peuvent coexister de façon constructive et productive apiculture et agriculture sur un territoire. Il consiste à observer les pratiques agricoles et à mesurer les paramètres clés du rucher dans une aire de butinage de 1,5 km. 6 ruches sédentaires ont été implantées sur le territoire de Tilloy-et-Bellay en 2017.

Le suivi des trois années d'expérimentation montre que le rucher de Tilloy est l'un des plus productif du réseau Agrapi, les cultures de colza et de luzerne offrant des ressources alimentaires suffisantes pour les abeilles, optimisées par les aménagements qui combler les périodes de disette alimentaire de la région.

2020 marque la fin de ce projet expérimental dont l'intérêt a été salué par le président de l'Anses en 2019. Symbiose souhaite poursuivre cette dynamique afin de valoriser le projet Trame Verte. Une nouvelle ligne directrice est en cours de rédaction. Les thématiques envisagées sont le test de nouvelles associations végétales dans les jachères apicoles pour offrir un relais nutritif en cas d'effets néfastes du climat (pas de floraison) sur l'une des cultures principales, des essais de nouveaux protocoles de traitements très affinés pour déterminer les moments les plus opportuns aux traitements avec le moins d'impacts possibles sur les ruchers (matin/soir...) ainsi que le test d'autres changements de pratiques agricoles côté agriculteurs ou côté apiculteurs (à définir).

Perspectives 2021 : C'est la fin de convention UIPP/ FNSEA à l'origine de ce projet. L'association Symbiose souhaite tout de même poursuivre l'analyse des interactions entre les activités agricoles et apicole via de développement d'autres projets à conceptualiser cette année. L'UIPP prévoit par ailleurs la création d'un reportage sur ce projet en début d'année.

Les partenaires



3.3 Aménagements sous les pylônes RTE

En 2016, la reconstruction de la ligne électrique à 400 000 volts qui relie Charleville-Mézières à Reims été effective. Sur environ 80 kms, cette nouvelle ligne permet d'assurer la pérennité de l'alimentation électrique de la Champagne-Ardenne et d'accompagner son développement.

Dans l'objectif de minimiser l'empreinte de cette infrastructure sur l'environnement et le paysage, RTE s'est mis en lien avec l'association Symbiose afin d'envisager les actions concrètes sur le terrain. En collaboration avec les agriculteurs situés sur le territoire concerné, des aménagements végétatifs ont été implantés/semés sous plus de 80 pylônes.

Pour l'association Symbiose, les aménagements écologiques réalisés en 2018 sont depuis une base d'observation et d'analyse afin d'estimer l'impact de la mise en place de la ligne haute tension sur le comportement, développement des espèces (faune, flore, insectes).

Ses observations se poursuivront jusqu'en 2022.

Techniques

Economique

Les partenaires



IV. OUVERTURE NOUVELLES INITIATIVES

4.1 Travail ZNT

La création de zones de non traitement (ZNT) dans la réglementation nationale va avoir un impact non négligeable sur la profession agricole en Champagne-Ardenne. Afin de se préparer à cette mise en vigueur, des protocoles expérimentaux ayant pour objectif de valoriser ces ZNT en faveur de la biodiversité seront mis en place et conduits par la FDSEA.

Perspectives 2021 : L'association Symbiose a été désignée comme pilote du projet dont le lancement est prévu pour 2021. Les communes de Vraux et Juvigny sont des territoires présélectionnés à ce jour pour envisager un protocole d'expérimentation.

Les partenaires



4.2 Déploiements des associations Symbiose(s)

En 2020, Symbiose a formalisé les engagements des collectifs (FDSEA, Chasseurs, association locale de protection de l'environnement, Chambre d'agriculture) des départements Somme et Oise.

L'association de l'Aisne se constituera en 2021 et viendra rejoindre les autres associations sœurs. L'objectif est d'accompagner ces « nouveaux » Symbioses à l'émergence et au montage de projets. De travailler à la création de partenariats avec des acteurs locaux pour faire émerger puis accompagner des projet biodiversité.

Ces partages d'expériences, de mutualisation des connaissances, s'organiseront autour de réunions en visio avec les coordinateurs de chaque SYMBIOSE et par des rencontres entre les élus des différents Symbiose.

Perspectives 2021 : En 2021, le réseau Symbiose va donc se renforcer, l'adaptation du site internet au déploiement de ces nouvelles antennes sœurs est à l'étude.

4.3 Travail nouvelles thématiques

Le rapprochement des offres d'expertises et d'actions avec de nouvelles entités sera une opportunité de déploiement des sujets d'étude, tailles, types de projets et rayon d'action de l'association. Le rapprochement avec les conseillers techniques des coopératives afin de diffuser plus largement les opportunités qui s'offrent aux exploitants agricoles sont à l'étude.

L'organisation de nouvelles formations sur des gestions alternatives de la biodiversité est aussi envisagée.

V. PERSPECTIVES

En 2021, l'accent sera mis sur :

- Les actions de sensibilisation pour toucher le plus directement les exploitants : Interventions aux sorties sur terrain organisées par les coopératives, interventions lors des assemblées générales des OPA, renforcement de la communication via les réseaux sociaux, le site internet, les reportages sur les journaux de presse agricole.
- Le partenariat avec la recherche via l'Université de Reims. Une étude sera menée afin d'identifier les axes de recherche/items pouvant être proposés aux étudiants dans le cadre d'une thèse.
- Le projet Apiluz se déploiera sur le territoire de production de la luzerne. Un linéaire d'environ 1 700 km de bandes non fauchées viendra répondre à la problématique de la ressource alimentaire des pollinisateurs et de la structuration de la trame verte.
- Les sorties sur le terrain réunissant les partenaires, agriculteurs, grand public seront organisées (« Journée biodiversité », « Sortie pour le projet RTE - aménagements sous les pylônes » ...)
- Les « parcours pédagogiques biodiversité » seront proposés aux communes souhaitant valoriser un terrain à des fins de communication/sensibilisation sur le sujet de la biodiversité. A ces projets, pourront y être ajoutées des installations de nichoirs.
- Le déploiement des associations sous la marque Symbiose se poursuivra (Aisne, Vosges).
- L'animation des travaux de l'association se réalisera via les rencontres des partenaires adhérents au Comité de pilotage, et par la diffusion des newsletters.

L'ASSOCIATION REMERCIE L'ENSEMBLE DES ADHERENTS 2020 AINSI QUE LES FINANCEURS PUBLICS



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

LE DÉPARTEMENT
Marne